



Christelle
DANGLA
Consultante-Formatrice



Bilan de compétences

Version en date du 02/01/2024

Objectif professionnel	Réaliser un bilan de compétences.
Objectifs du Bilan de compétences	Faire le point personnellement et professionnellement - Envisager une évolution de carrière ou une réorientation professionnelle - Valider un projet de carrière dans l'entreprise en fonction de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Se situer par rapport à l'Entreprise, son évolution et le marché de l'emploi - Être accompagné en cas de perte de vitesse ou de difficulté ponctuelle - Envisager un départ et bâtir un plan d'action pour le préparer
Public concerné	Tout public – Le Bilan de compétences concerne toute personne désireuse de : - se réorienter professionnellement, - évoluer professionnellement, - vérifier ou valider un projet professionnel.
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire
Méthode pédagogique	Entretiens avec Christelle DANGLA spécialisée dans les démarches d'accompagnement - Élaboration d'un profil de personnalité à partir de différents questionnaires choisis selon la problématique du bénéficiaire - Un dossier personnel remis en début de prestation, destiné à préparer chaque entretien - Recherche d'informations pour le compte du bénéficiaire (formation, entreprises à contacter ...) - Remise d'une synthèse formalisant la démarche, les résultats et un plan d'actions.
Moyens mis en œuvre	2 tests sont proposés : - L'inventaire de personnalité ; - Les intérêts professionnels. Si besoin, possibilité d'ajouter d'autres types de tests (si besoins détectés lors de l'entretien) : - Le quotient émotionnel ; - Le test entrepreneur ; - Le test management ; - Le test vente ; - Etc. La passation des tests n'est pas obligatoire. Utilisation de la PNL et de l'Analyse Transactionnelle.
Outils utilisés	Mises en situation, exercices.

TFS LC - Christelle DANGLA

15 rue la ronde des charmes – 33460 MACAU – Mobile : 06.61.22.53.21 – www.christelledangla.fr – E.mail : christelle.dangla@orange.fr

N° Siret : 510 936 065 00026 - Code APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°72 33 07699 33 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèque libellé à TFS LC.

Titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Modalités d'évaluation	Une évaluation à chaud sous forme de questionnaire est demandé au/à la bénéficiaire dès la fin du bilan – Une évaluation à froid est proposée 6 mois après la fin du bilan.
Durée	6 à 9 mois – 24 h – Nombre et rythme des entretiens déterminés en fonction des attentes du bénéficiaire. Durée des rendez-vous : de 1 h 30 à 2 h. Nombre d'heures en face à face : 15 h en moyenne – Minimum 6 rencontres. Nombre d'heures des tests : 3 h. 6 heures de travail individuel.
Horaires	A définir avec le bénéficiaire.
Lieu	Possibilité en présentiel et/ou en distanciel 222 avenue du Général de Gaulle – 1 ^{er} étage – 33290 BLANQUEFORT Accessible aux personnes à mobilité réduite.
Participant	Format individuel.
Intervenante	Christelle DANGLA – Praticienne en Bilans de compétences – Consultante formatrice certifiée ICPF & PSI

TFS LC - Christelle DANGLA

15 rue la ronde des charmes – 33460 MACAU – Mobile : 06.61.22.53.21 – www.christelledangla.fr – E.mail : christelle.dangla@orange.fr

N° Siret : 510 936 065 00026 - Code APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°72 33 07699 33 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèque libellé à TFS LC.

Titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.

Programme



Phase préliminaire

- Présenter la démarche et l'état des lieux de la situation actuelle
- Définir les besoins et les objectifs de la mission
- Reformuler les attentes du bénéficiaire
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire
- Planifier les rendez-vous



Phase d'investigation

- Établir un bilan personnel et professionnel et réaliser des tests d'orientation et de personnalité.
- Analyser les valeurs, les motivations, les intérêts personnels et professionnels.
- Rechercher et explorer des potentialités, aptitudes encore inexploitées via des outils de développement personnel et professionnel.
- Réaliser une cartographie des compétences transférables et mobilisables.
- Identifier les possibilités d'évolution professionnelle ou de reconversion.
- Élaborer les premières pistes métiers.
- Définir le projet et le plan d'action.
- Rencontrer des personnes ressources et des professionnels.
- Identifier des formations, le cas échéant.



Phase de conclusions

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- Définir les modalités et les étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien avec le prestataire de **Bilan de compétences**.



Entretien de suivi à 6 mois

- Réaliser un bilan pour faire le point sur l'avancée et la concrétisation des démarches et réajuster si besoin.

Christelle DANGLA – Praticienne en Bilans de compétences
- Consultante-Formatrice certifiée ICPF & PSI

TFS LC - Christelle DANGLA

15 rue la ronde des charmes – 33460 MACAU – Mobile : 06.61.22.53.21 – www.christelledangla.fr – E.mail : christelle.dangla@orange.fr

N° Siret : 510 936 065 00026 - Code APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°72 33 07699 33 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèque libellé à TFS LC.

Titulaire d'un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.